

Nouvelles des villes et cantons romands

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile**

Band (Jahr): **17 (1970)**

Heft 6

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>



Notre chronique de juin n'a pas un caractère spécifiquement romand — à une ou deux exceptions près — mais tout en relatant certaines manifestations ayant eu un aspect plus général elle participe à l'information qui peut être utile à chacun de ceux qui pensent qu'on n'en sait jamais assez dans le domaine de la protection civile.

Assises 1970 de l'USPC

Et, tout naturellement, nous parlerons d'abord des assises annuelles de l'Union suisse pour la protection des civils qui ont eu lieu le samedi 2 mai à Soleure, sous la présidence de M. Léo Schurmann, conseiller national. Mais le vendredi déjà, le comité central tenait séance et menait à chef un ordre du jour particulièrement important comportant entre autres le rapport d'activité 1969, et le programme pour l'année en cours. Mais il fut aussi question des nouvelles conceptions de la protection civile — qui ne sont pas encore complètement au point — et de l'état actuel de préparation de celle-ci. M. W. Koenig, directeur de l'OFPC, donna quelques explications à ce sujet et montra que l'effort actuel tend à une dotation indispensable de matériel. Quant à nous — et c'est un avis personnel — il semble que l'on devrait également pousser fortement la formation des cadres si l'on veut que la PC soit opérationnelle le plus vite possible en cas de catastrophe, et (à Dieu ne plaise) en cas de conflit armé. Ces deux mises en action de la protection civile ne s'excluant pas, bien au contraire...

Défense nationale totale

Puis, bien sûr il fut question de la mise en place des divers organes de la «Défense nationale totale», et l'on apprit avec plaisir que le président central de l'USPC avait été appelé à siéger au sein du Conseil de la nouvelle et importante organisation, dans le cadre de laquelle la protection civile est appelée à jouer un rôle de toute première importance. Le samedi d'ailleurs, M. H. Wanner qui vient d'être nommé à la tête de ladite organisation présenta un exposé fort intéressant, sur lequel nous n'insistons pas puisqu'on le trouve dans le présent numéro de «Protection civile». Un point tout de même nous chicane, c'est l'obligation générale de servir prévue pour les femmes... dont il sera encore souvent question!

Films

Une discussion fort utile intervint au sujet des nouveaux films de l'OFPC, dont l'un est déjà sorti: «Eaux en furie», dont nous avons déjà dit le bien qu'il faut en penser. Quant à celui prévu sur les effets des radiations nucléaires, il donna lieu à une série d'interventions tendant à harmoniser dans toute la mesure du possible le film en gestation et la brochure qui sera distribuée cet automne par les soins d'une «Commission mixte» formée des organismes intéressés à l'utilisation de l'énergie atomique.

Le journal de l'USPC

Plusieurs problèmes préoccupent les responsables de la revue «Protection civile» — «Zivilschutz», dont l'abonnement est actuellement à un taux qui ne couvre plus les frais réduits au strict minimum. Le comité central accepta donc de porter l'abonnement de fr. 3.— à fr. 4.—, l'assemblée des délégués du lendemain ratifiant cette décision.

Toujours dans l'optique financière, il fut question de fusionner la présente revue avec une autre, dont l'optique nous semble fort différente de la protection civile! Et même cela mis à part, nous avons personnellement réaffirmé notre opinion (qui est aussi celle des Romands) à savoir que le journal de l'USPC constitue la «carte de visite» de celle-ci, et que la protection civile est une chose suffisamment importante pour se suffire à elle-même. Toute dilution de cette matière devant être écartée...

Statuts de la CRI

A l'unanimité le comité central accepta le document «Structure et tâches» de la commission romande d'information (CRI) qui fait dès lors de celle-ci un organe officiel et permanent de l'USPC. Belle marque de confiance que les Romands doivent s'efforcer de mériter par une action pilote en faveur de la protection civile dans les cantons de Fribourg, Genève, Neuchâtel, Valais, Vaud et dans le Jura Bernois. Et aussi dans le Tessin, puisque le représentant de ce canton a demandé à ce qu'il soit associé aux travaux de la CRI.

L'assemblée des délégués

Tout étant ainsi bien étudié, l'assemblée des délégués du samedi — honorée de nombreuses personnalités civiles et militaires, et qui eut lieu

dans la salle du Grand-Conseil soleurois — se déroula sans heurts sous la direction du dynamique président central, M. Léo Schurmann, entouré de ses principaux collaborateurs. La conférence de M. H. Wanner — dont nous avons parlé plus haut — étant écoutée avec intérêt. Puis le repas pris en commun permit d'agréables conversations... écourtées toutefois par le départ pour Berne, où avait lieu l'assemblée de l'Association cantonale bernoise de protection civile, et la visite d'importantes installations de PC de la capitale.

En résumé, que ce soit le vendredi ou le samedi, les délibérations et discussions prouvèrent que l'Union Suisse pour la protection des civils avait retrouvé un souffle nouveau et fort!

Expositions ...

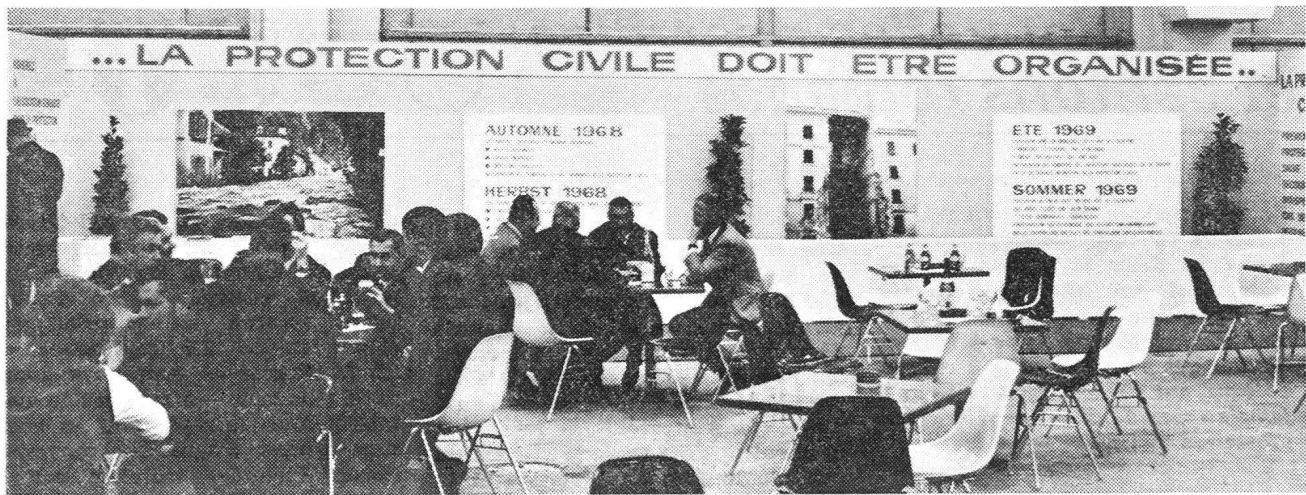
Une série d'expositions mettant la protection civile en valeur ont eu lieu ces dernières semaines, dont il vaut la peine de parler. Pour elles-mêmes d'abord, mais aussi parce qu'elles ont été mises en place dans un cadre plus général, de sorte qu'elles ont dû être conçues en fonction de ce cadre et par conséquent bien diverses les unes des autres. Et c'est avant tout la leçon qu'il faut retirer de ces diverses expositions, à savoir qu'il est difficile d'établir des règles précises pour les mettre sur pied, tant il est vrai qu'elles doivent s'adapter au thème du cadre général de la manifestation dont elles font partie.

Deux exemples illustreront cette constatation

...Dans le cadre de la Foire suisse d'échantillons (Bâle)

Là, et comme on le sait, il y a dans la diversité des nombreux secteurs une ligne directrice qui veut que l'on mette en valeur des engins et appareils de tous genres, et où le «matériau» est roi.

Donc, et tout naturellement, il s'agissait pour la protection civile de montrer tout le matériel et les équipements dont elle a besoin. Cet impératif ayant été réalisé pleinement, et pour la première on a pu voir sur une très grande surface l'ensemble du matériel imparti à chacune des formations de la PC: EM, transmissions-liasons, sapeurs-pompiers de guerre, pionniers, sanitaires, GI, etc. En vérité, une exposition remarqua-



ble réalisée par l'OFPC, et entrant pleinement dans le «style» de notre grande foire suisse d'échantillons.

...Dans le cadre du 100e anniversaire des sapeurs-pompiers (Genève)

Ici, on se trouvait dans un «Salon international de matériel feu et secours» entièrement axé sur la prévention et la lutte contre le feu. Il ne s'agissait donc pas de montrer encore du matériel, mais tout simplement d'affirmer la présence de la protection civile, grâce à deux grandes photos suggestives de catastrophes fort différentes l'une de l'autre (inondation et explosion), et à quelques textes lapidaires montrant la collaboration entre sapeurs-pompiers et protection civile. Avec une nombreuse documentation fort sollicitée par les visiteurs.

C'est l'Association genevoise pour la protection des civils qui avait assuré cette présentation avec l'appui de l'USPC, des services cantonal et municipal PC, et on peut la féliciter de son initiative.

...Dans le cadre de la Journée suisse des sous-officiers et d'une «Amicale» de protection civile»

Deux autres expositions ont eu lieu récemment, dont nous parlerons en détail dans une prochaine chronique, mais qui ont aussi obéi à la loi de la diversité de conception dont nous avons parlé plus haut. Une à Payerne dans le cadre de la Journée suisse des sous-officiers et l'autre au Grand-Lancy (Genève) mise sur pied par l'«Amicale du PC» de cette ville-satellite genevoise.

Grande réussite également ici et là.

Assemblée annuelle de l'Association genevoise pour la protection des civils (AGPC)

L'AGPC a tenu sa réunion annuelle sous la présidence de M. Eric Choisy, conseiller aux Etats, et en présence d'un auditoire attentif où nous

avons remarqué MM. Milan Bodi, secrétaire général de l'OIPC, Ernest Reymann, directeur du service cantonal PC, Roger Pelletier, chef de l'instruction, ainsi que M. Hector Grimm, secrétaire central de l'USPC, à Genève pour le «100e» des sapeurs-pompiers, et qui voulut bien être à nos côtés à cette occasion. Il apporta le salut de l'USPC et de son président, et félicita les Genevois pour leur activité en faveur de la PC et pour leur bulletin périodique en particulier.

Tour à tour on entendit M. Jean Naef, vice-président, commenter le rapport d'activité 1969, le professeur J.-A. Baumann parler de la commission de secourisme auxiliaire, et de sa prochaine mise en activité, M. Colongo exposer comptes et budgets (la cotisation étant maintenue à fr. 10.—) et le soussigné dire ce qu'avait fait et comptait faire la commission d'information. Les nouveaux statuts de l'AGPC furent adoptés tandis que d'intéressantes discussions animèrent cette réunion qui prouva — si la chose était encore nécessaire — que l'AGPC était une chose bien vivante, mise entièrement au service des organes officiels afin de montrer les divers aspects bénéfiques de la protection civile. Sans

rien cacher d'ailleurs de ce qui pouvait prêter à controverse dans certaines prises de position ne facilitant pas les choses. Sur quoi le comité fut reconduit dans ses fonctions, M. Reymann le félicitant au nom du conseiller d'Etat délégué, M. Gilbert Duboule, et M. M. Bodi disant l'appui de l'OIPC tendant à mettre à disposition un intéressant matériel photographique touchant les catastrophes.

La CRI a tenu une brève séance à Genève

Afin de s'associer au 100e anniversaire de la FSSP, la Commission romande d'information a tenu une séance à Genève — très brève dans les délibérations, mais enrichissante dans diverses visites et prises de contact. Deux choses toutefois à relever: satisfaction de la décision de l'USPC officialisant la CRI, et décision de mettre sur pied — selon une formule nouvelle — *un colloque sur l'information*. Ce colloque aura lieu en novembre, et il permettra de faire le point en ce qui concerne l'information dans le domaine de la protection civile. Nous en reparlerons, naturellement... John Chevalier

Le 100^e anniversaire de la Fédération suisse des sapeurs-pompiers ...un éclatant succès

Nous avons, le mois dernier, exposé dans ces colonnes toutes les bonnes raisons que la Fédération suisse des sapeurs-pompiers (FSSP) avait de fêter son 100e anniversaire. Elle qui joue un rôle si important dans l'ensemble de notre pays, et dont les membres sont prêts à tout instant à se mettre au service de la collectivité.

Et nous avons exposé également combien les organisateurs genevois, présidés par M. Pierre Raisin, maire

de la ville de Genève — conscients de la confiance et de l'honneur qui leur étaient échus — s'étaient mis à la tâche avec ardeur afin que l'anniversaire en question soit une réussite.

Or, au lendemain des diverses manifestation qui se sont étendues du 7 au 12 mai, il est bien permis de dire que cette réussite fût éclatante à tous égards, et que les quelque 1600 participants sont repartis de Genève la joie au cœur. Nous pourrions nous